

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 11 MARS 2025

L'AN 2025, le 11 MARS, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZEWICZAK, Président, et RAMPERLBERG, Vice-Président.
MM. CREMONT et DELHAYE, Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.**

Pouvoir : M. LIEZ, Administrateur, à M. GRZEWICZAK.

**Assistés de : MM. DOURLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
M. COLARD, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.**

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEWICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

FERE EN TARDENOIS – 23 RUE ROLLEQUIN - VENTE DU LOGEMENT – MODIFICATION CANDIDATURE ACQUEREURS

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration, soit 65 790 € pour ce logement individuel de type 3 d'une surface de 65,79 m² sis 23 rue Rollequin à Fère en Tardenois.

Le Bureau, lors de sa séance du 12 novembre 2024, a décidé de vendre le logement susvisé

souhaite désormais faire l'acquisition de ce logement à son seul nom.

Il est proposé au Bureau de prendre en compte cette modification et de vendre ce logement à aux conditions et prix indiqués dans la délibération précédente.

A l'appui des informations complémentaires données, et après échanges, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise la vente du logement ci-dessus à [REDACTED] aux prix et conditions indiqués dans la délibération du 12 novembre 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

